

Les Échos

de la RIVP

le journal pour
les locataires

INNOVATION

Le réemploi à la RIVP

AVRIL-MAI 2023

#26

5

Impulse Partners,
la ville de demain
s'invente aujourd'hui

7

Les éco-gestes,
tous concernés!

8-11

Engagement RIVP:
Mobilisons-nous
contre la grande
exclusion

Découvrez l'occupation
intercalaire

rivp.fr



RIVP



Éditorial

Chers locataires,

Chaque année comporte ses particularités. 2023 n'est pas comme les autres, puisque nous sommes dorénavant un bailleur centenaire. L'occasion de rembobiner cent ans d'histoire.

À travers des ateliers créatifs et des rencontres, laissez-vous transporter dans notre histoire, pour comprendre notre présent et construire ensemble notre avenir fait d'inclusion, d'innovation et d'écologie.

Nous tenons à remercier ceux qui ont participé à la vidéo de nos 100 ans et nous vous invitons, si ce n'est pas déjà le cas, à la visionner!

Ce numéro des *Échos* consacre son dossier à un enjeu de lutte contre l'exclusion sociale: l'occupation intercalaire. Ce dispositif temporaire est créateur de lien social et permet de redynamiser nos quartiers. Il s'ancre dans notre volonté de répondre aux défis d'isolement par l'innovation.

Accompagner ses locataires, c'est aussi prévenir plutôt que guérir. Découvrez comment la RIVP compte sensibiliser vos enfants pour lutter contre les risques d'incendie.

La RIVP est centenaire, mais elle reste très jeune et très agile. Et cette année, nous continuerons à faire preuve d'imagination et d'innovation pour répondre à vos besoins, vos attentes et vos projets.

Bonne lecture.

Christine Laconde,
directrice générale



3

EN DIRECT

→ 2023: la RIVP fête ses 100 ans!

4

ACTU

→ Penser l'avenir, c'est donner du sens au présent

5

RENCONTRE AVEC

→ Impulse Partners, la ville de demain s'invente aujourd'hui

6

PATRIMOINE

→ CHU Mouzaïa: accueillir et accompagner dignement nos publics
→ Relais Italie: l'innovation au service d'une offre mixte

7

VIE DE QUARTIER

→ Les éco-gestes, tous concernés!

8-11

DOSSIER

→ Engagement RIVP: Mobilisons-nous contre la grande exclusion
Découvrez l'occupation intercalaire

12-13

INNOVATION

→ Le réemploi à la RIVP

14-15

DE VOUS À NOUS

→ Ensemble contre les risques d'incendie!
→ Lancement du Budget Participatif 2023!

Avril-Mai 2023

N°26

Les Échos de la RIVP

Le journal pour les locataires de la RIVP

Pour nous contacter: servicede.communication@rivp.fr

Directrice de la publication: Christine Laconde •
Comité de rédaction: la Direction de la communication – Gwenaëlle Joffre, Hélène Creix, Yannick Gaillard • La RIVP remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à l'élaboration de ce numéro •
Réalisation: Agence Bastille • Crédit Photos: Christophe Demonfaucou, Direction de la communication.

Ce document est imprimé sur papier 135 gr PEFC, issu des forêts gérées durablement. Ces encres sont essentiellement végétales, les déchets récupérés et recyclés.



2023 : la RIVP fête ses 100 ans !

« À l'aube de nos 100 ans, nous ne pouvions pas imaginer le renouvellement de notre vision sans vos avis. »

Christine Laconde,
directrice générale de la RIVP

Pendant plus de six mois, vous avez été nombreux à répondre à nos enquêtes, à participer à nos rencontres et à nous faire part de vos idées. Vous nous avez confirmé votre besoin d'écoute et votre mobilisation pour favoriser le vivre-ensemble au sein de vos résidences.

Nouveau cap pour les dix ans à venir !

De ces échanges enthousiasmants, nous avons imaginé un projet stratégique pour les dix années à venir. **L'objectif :** valoriser le logement social à travers l'innovation, l'inclusion et l'écologie. Grâce à ce nouveau cap « La RIVP 2032 », nous affirmons nos convictions afin de faire toujours mieux pour vous, pour aujourd'hui comme pour demain.

Parce que notre histoire, ce sont vos histoires !

Quatre grands engagements constituent l'essence de ce travail collaboratif :

1. Un bailleur responsable au service d'une ville inclusive et écologique

Proposer des logements décents à toutes et à tous, des plus modestes aux classes moyennes, tout en accélérant la mutation écologique. L'enjeu est de taille et il demeure plus que jamais au cœur de nos préoccupations.



2. Un bailleur de proximité exemplaire

Maintenir la qualité de service pour tous nos locataires. Cela passe notamment par le renforcement de notre accompagnement au quotidien.

3. Un bailleur qui assume pleinement sa responsabilité sociale

Garantir l'accessibilité de notre parc immobilier face aux nombreux défis sociétaux qui nous attendent. Le logement doit rester généraliste et continuer de favoriser l'intégration, le vivre-ensemble et la mixité sociale.

4. Un bailleur humain et innovant

Placer l'humain au cœur de notre démarche en valorisant les talents et les savoir-faire. Pour répondre aux défis de demain, nous encourageons toutes les initiatives, nous valorisons toutes les innovations et nous prônons une meilleure transversalité.

La RIVP en quelques chiffres :

1 gardien pour 90 logements ;

44 % de logements accessibles et 3 800 logements familiaux adaptés ;

+ de 50 m€/an investis dans la rénovation énergétique du patrimoine ;

+ de 330 m€ consacrés à des projets de développement social urbain ;

200 000 interventions techniques annuelles ;

1^{er} réseau francilien d'économie d'entreprise dédié à l'économie sociale et solidaire, l'artisanat et l'innovation.

Penser l'avenir, c'est donner du sens au présent

L'allongement de la durée de vie : tous concernés !

La Direction territoriale Sud poursuit son plan d'action sur la thématique de l'allongement de l'espérance de vie et de l'accompagnement des séniors. Pour cela, les locataires de la Porte d'Orléans ont été invités à participer à des ateliers thématiques. Au programme du dernier atelier : la création d'un poste de coordinateur et un projet de tiers-lieu.

Imaginons votre futur coordinateur

« Savoir-être, bienveillance, écoute et enthousiasme », ce sont les qualités fondamentales qui ont été mises en avant par les participants pour déterminer le profil du futur coordinateur. Son rôle : être un relais d'information en lien étroit avec les équipes de proximité et les associations de locataires.

Le tiers-lieu prendra place Porte d'Orléans !

Les participants ont émis le souhait que le futur tiers-lieu soit naturellement situé à la Porte d'Orléans. Il devra être relié aux autres lieux ressources du quartier pour faire sens.

Des prochains ateliers seront mis en place, si vous êtes intéressés, surveillez notre agenda !



↓ Pour plus d'information, scannez le QR Code ci-dessous.



Exposition « Éloge des loges : histoires vraies de gardiennes et gardiens d'immeubles parisiens »

Du 17 avril au 15 mai 2023, venez découvrir sur la façade de la Caserne Napoléon, rue de Rivoli, une exposition photo inédite sur les gardiens et les gardiennes d'immeubles parisiens.

Réalisées par Margot Lançon, ces photos mettent en lumière nos héros du quotidien qui exercent un métier souvent méconnu et pourtant essentiel. Elles sont issues du livre du même nom pour lequel Aude de Tocqueville et Jean-Michel Djian ont recueilli le témoignage d'une vingtaine de gardiennes et de gardiens. Des portraits pleins d'humanité : « *J'ai été conquise par ces hommes et ces femmes qui pratiquent leur métier avec humanité, humilité, abnégation et qui forcent l'admiration* », a déclaré Aude de Tocqueville.

Découvrez les résultats des élections des représentants des locataires à Paris

Pour rappel, ces trois représentants élus pour quatre ans vont défendre vos intérêts et siégeront au conseil d'administration de la RIVP. Ils pourront voter sur toutes les questions en lien avec la gestion des logements locatifs sociaux de la RIVP. N'hésitez pas à les rencontrer.

Candidats	Voix	%	Sièges
SLC-CSF	3 592	45 %	1
CNL	1 231	16 %	1
CLCV UR Île-de-France	971	12 %	1
DAL Paris et ses environs	908	11 %	0
AFOC 75	675	9 %	0
CGL Union parisienne	545	7 %	0

Impulse Partners, la ville de demain s'invente aujourd'hui

Impulse Partners accompagne les acteurs du logement pour faire face aux divers défis sociaux, économiques et environnementaux qu'ils rencontrent. **L'objectif**: trouver des modèles de production et de gestion alternatifs et de nouveaux services aux usagers.

Le chef d'orchestre de la ville innovante

Impulse Partners fédère un écosystème de plus de 1000 start-up en France et à l'international. Ici, on imagine et on teste autour du bas carbone, de l'économie circulaire, de la transition énergétique et digitale, de la santé-sécurité, du logement innovant ou encore de l'immobilier durable.

Logement innovant, laboratoire à idées

Depuis 2016, Impulse Partners développe et anime la plateforme logement innovant qui permet à ses partenaires d'être en lien direct avec plus de 160 solutions proposées par des start-up. Ces solutions répondent aux différents enjeux des acteurs du monde du logement, notamment les bailleurs sociaux, tels que la construction et la rénovation du parc immobilier, la performance énergétique et environnementale des logements, la gestion locative ou les services aux locataires.



À gauche: Arnaud Ménard, partner expert en projets de construction et de développement.

À droite: Thomas Le Diouren, PDG et fondateur d'Impulse Partners.

La RIVP, un partenaire historique

La RIVP contribue activement aux dynamiques collectives d'innovation par sa capacité à expérimenter et à déployer des solutions précurseurs sur son parc immobilier, de logements et de bureaux. Elle partage ses retours d'expérience sur les projets en cours ou terminés. La RIVP a ainsi engagé des échanges avec plus d'une cinquantaine de solutions référencées sur logement innovant, dont nombreuses d'entre elles ont pu être testées et/ou déployées avec succès dans vos résidences.

La pépinière Boucicaut

En 2013, Impulse Partners remporte l'appel d'offres de la RIVP afin d'opérer le nouvel incubateur Boucicaut. De nombreuses sociétés ont pu se développer depuis: Habiteo, Cold Pad, BulldozAIR, Parkopoly (Otoqi), Bump, Hxperience, etc.

« Nous sommes très fiers que la collaboration avec la RIVP ait permis de faire de Boucicaut un espace mondialement reconnu comme un lieu de rencontres et d'innovation dans les métiers de la ville durable. »

Thomas Le Diouren,
PDG et fondateur d'Impulse Partners

RÉHABILITATION

CHU Mouzaïa : accueillir et accompagner dignement nos publics

Le centre d'hébergement d'urgence (CHU) Mouzaïa de la Fondation de l'Armée du Salut inaugure ses locaux rénovés. Propriété de la RIVP, le bâtiment a été réhabilité en profondeur par l'agence CANAL architecture. À présent, il permet d'accueillir et d'accompagner une centaine de personnes dans une structure adaptée, respectant leur intimité et ayant pour but de favoriser leur autonomie. Dans cet ensemble immobilier, on trouve également des logements sociaux, un foyer de jeunes travailleurs, une résidence étudiante, des ateliers-logements d'artistes et un espace de coworking.

« Si je devais trouver un symbole pour ce lieu, ce serait une boussole. Depuis dix ans, c'est un repère pour le montage d'autres projets. »

Emmanuel Ollivier,
directeur du CHU Mouzaïa



Relais Italie : l'innovation au service d'une offre mixte

Situé à proximité de la place d'Italie, le programme Relais Italie constitue une réhabilitation ambitieuse de l'ancien conservatoire Maurice-Ravel. Conçu par l'architecte Pablo Katz, le projet se distingue par la création de trois niveaux supplémentaires accueillant 32 étudiants en colocation et des logements sociaux.

Il propose aussi un espace associatif culturel, un café-restaurant et des espaces de coworking.

« Un programme très contemporain par sa mixité d'usages et sa sobriété carbone, qui préfigure les opérations réalisées à l'avenir. »

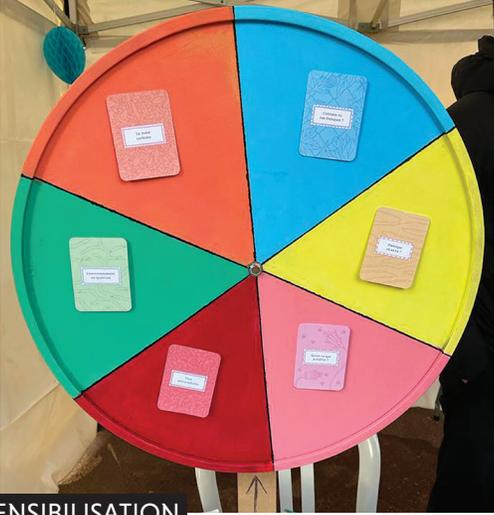
Laurent Vuidel,
président d'Hénéo

Une méthodologie inspirante

Dix-huit modules en bois préfabriqués ont été construits et équipés hors site pour être montés sur place en seulement six nuits. Cette méthode a permis d'offrir :

- une meilleure maîtrise du bilan carbone ;
- une réduction des nuisances de chantier pour les riverains ;
- un accès à l'emploi pour une main-d'œuvre non qualifiée en insertion.





SENSIBILISATION

Les éco-gestes, tous concernés !

Les locataires situés au 4 allée de Bretagne, à Thiais, ont assisté à l'inauguration des nouveaux locaux pour le tri des ordures ménagères. À cette occasion, une après-midi de sensibilisation a été organisée par la RIVP. Plus accessibles et plus efficaces, ces nouvelles installations permettent une meilleure gestion des déchets au sein de la résidence. C'est la fin du local poubelle non adapté et situé au sous-sol !



Après-midi de sensibilisation aux éco-gestes

L'inauguration de ces nouveaux dispositifs a été l'occasion de proposer aux habitants des activités ludiques et pédagogiques sur l'importance du tri et l'utilité du recyclage, en partenariat avec des étudiants du Fantastiko Collectif et l'association les Ateliers de Balou.

Ainsi, les résidents ont pu tester leurs connaissances grâce à un jeu interactif. Des cadeaux leur ont été distribués, et un goûter était organisé pour accueillir les participants. S'adressant aussi bien aux adultes qu'aux plus jeunes, les animations proposées ont été très appréciées.

Les nombreux enfants nous ont témoigné leur enthousiasme en souhaitant que d'autres événements de ce type soient organisés. La RIVP a distribué des « diplômes » aux plus jeunes ainsi que des kits « éco-énergie » aux adultes. Une belle ambiance pour une sensibilisation au tri réussie. Et vous, savez-vous combien de bouchons en plastique faut-il pour créer un fauteuil roulant ?



Économies d'énergie : les bons gestes et conseils en vidéo

En association avec l'Agence Parisienne du Climat et les bailleurs sociaux parisiens Élogie-Siemp et Paris Habitat, découvrez notre web-série sur les écogestes à adopter au quotidien chez soi.



← Voir la web-série

ENSEMBLE

Engagement RIVP : Mobilisons-nous contre la grande exclusion

Découvrez l'occupation intercalaire

Vous l'avez peut-être constaté, pour faire face aux difficultés de logement de nombreuses idées se développent. L'enjeu global est d'éviter l'étalement urbain à outrance tout en rendant possible un modèle de ville qui répond aux enjeux écologiques. Aujourd'hui, découvrez les principes de l'occupation intercalaire. Une solution qui consiste à mettre à disposition des locaux temporairement vides contre le paiement des charges, mais qui permet aussi de « construire la ville sur la ville ».



1. Que signifie l'occupation intercalaire ?

Occupation temporaire et/ou intercalaire

L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) parle d'« occupation temporaire » pour désigner tous types de projets se développant au sein d'un patrimoine inoccupé (exemples : attente d'une démolition, travaux d'envergure, changement d'usage, etc.) Ce terme recouvre des projets aussi variés que des ateliers d'artisanat, des espaces consacrés à l'économie sociale et solidaire (ESS), des incubateurs, des associations ou de l'hébergement d'urgence.

L'Association Francilienne pour favoriser l'Insertion par le Logement (AFFIL) parle quant à elle plus facilement « d'habitat intercalaire ». Une expression souvent associée au secteur sanitaire et social, qui fait référence aux programmes d'hébergement

d'urgence tels que les Grands Voisins. Ouvert en 2015, sur le site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul (14^e), le lieu a permis à près de 2 000 personnes d'y habiter et de travailler jusqu'en 2020.

Un nouveau modèle plus vertueux pour la ville de demain

Pour l'Apur, l'occupation temporaire est un symbole de « démocratisation de la programmation de la ville ». C'est un « acte citoyen, participatif de la fabrique urbaine », qui initie de nouvelles démarches pour de nouveaux usages en amenant à penser les projets de manière collaborative. Il valorise des modèles plus économes, en réponse aux attentes d'usagers plus pressantes et diverses, notamment concernant l'urgence écologique.



Éviter d'avoir des immeubles temporairement vides

Pour un bailleur comme la RIVP, l'occupation temporaire est un enjeu de gestion patrimoniale qui permet d'éviter « la coquille vide ». Car un immeuble ou même des appartements vacants présentent de nombreux désagréments : problèmes de sécurité, de vandalisme, de squat et de dégradation humaine ; sensation désagréable pour les locataires restant à reloger ; accélération de la dégradation du bâti non utilisé (pas aéré, pas chauffé) ; coût persistant « à vide » des charges, de la sécurisation et de l'assurance.

Une mission d'intérêt général pour la RIVP

En tant que bailleur social, l'occupation temporaire peut prendre des formes très diverses. Pour nous, elle s'inscrit dans notre mission d'intérêt général pour :

- Répondre à des besoins sociaux : permettre un accès d'urgence et temporaire au logement pour des publics accompagnés (personnes victimes de violences – femmes, communauté LGBTQIA+, réfugiés, personnes sans domicile fixe, jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance).
- Tester de nouveaux usages et pratiques : espaces communs, interventions et actions collectives, ressources partagées, changement d'usage des locaux (des logements utilisés comme espaces de travail ou d'exposition, par exemple).
- Développer des partenariats locaux : renforcer les liens, créer un partenariat d'intérêt partagé avec le maillage associatif local, avec les élus et les services de la ville, les régies de quartier et les commerçants.
- Contribuer à l'économie circulaire par la mise en œuvre de projets favorisant le partage, la réparation, le réemploi, la remise à neuf et le recyclage.
- Donner vie et/ou dynamiser le site, renforcer le vivre-ensemble : ateliers collectifs, événements culturels, festifs ou sportifs, fresques, points de rencontre.

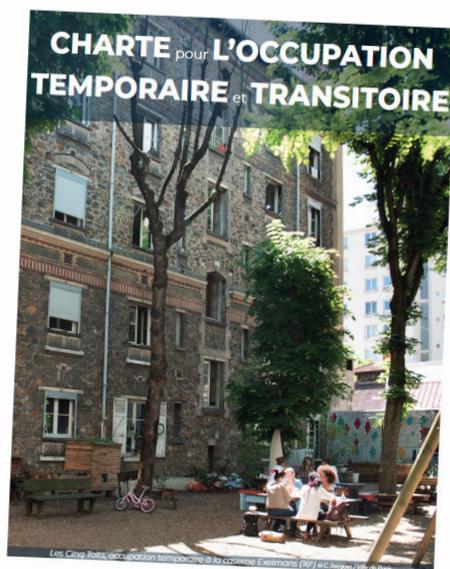


QUE DIT LA LOI ?

L'article 29 de la loi Élan (23 novembre 2018) permet l'occupation temporaire de locaux vacants et en détermine les conditions. Celles-ci s'avèrent protectrices pour les deux parties, occupant et bailleur, en offrant un cadre juridique solide pour construire des projets encourageant l'occupation « intercalaire » des locaux temporairement vacants.

À PARIS, UNE CHARTE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE

Cette charte, initiée par la Ville de Paris, a été signée en 2019 (puis améliorée en 2021) par de nombreux partenaires, au premier rang desquels les bailleurs sociaux, comme la RIVP. Elle soutient fortement le principe d'occupation temporaire comme « *outil au service du territoire parisien* » et encadre les bonnes pratiques à chaque étape de développement des projets.



2. La RIVP, pionnière dans la démarche

En 2017, nous confions, pendant quelques mois, au Samu social de Paris la gestion d'un ancien hôtel destiné à devenir une résidence sociale, dans le 12^e arrondissement, afin d'accueillir au cœur de l'hiver des familles.

En 2022, dans notre projet stratégique « La RIVP 2032 », nous réaffirmons notre volonté de répondre à la demande de logement social en améliorant le taux d'occupation du parc immobilier, le but étant de « *maximiser l'occupation intercalaire des locaux (intermédiation locative, création de tiers-lieux, etc.)* ». Voici un panel d'occupations temporaires que nous avons soutenu :

1. Avril 2021-février 2022, à la Porte de Vanves (14^e):

66 structures se sont installées autour de trois axes structurants le projet : création, réemploi et action sociale de proximité.

2. Mi-2021, rue Guyton-de-Morveau (13^e):

En attendant le démarrage des travaux d'une résidence étudiante, l'association Coallia gère un centre d'hébergement d'urgence de 130 places pour des femmes isolées. L'objectif est de mettre à l'abri ce public vulnérable et de proposer un accompagnement social sur mesure.

ET DEMAIN? ON CONTINUE!

Notre conviction :

L'occupation temporaire soutient la ville inclusive

« Les bailleurs devraient, de façon générale, avoir pour responsabilité de faire la chasse aux mètres carrés non utilisés, même temporairement, et à plus forte raison dans des tissus urbains en situation de pénurie de logements. C'est une opportunité à penser en complément de l'accès au logement classique. Pour la RIVP, l'enjeu est de taille, nous devons rendre le principe d'occupation intercalaire des immeubles temporairement vacants plus systématique et sa démarche plus agile :

savoir mieux piloter ce genre d'opération, bien informer le personnel de proximité, s'appuyer sur le maillage associatif du territoire, afin de rendre ces projets les plus collectifs possibles et de les inscrire dans « l'écosystème » des quartiers. Nous ne massifierons jamais cela, mais il faut que nous nous assurions en le faisant que ce n'est pas juste une mise à disposition mais que c'est bien le projet initial qui est toujours à l'oeuvre. La ville inclusive c'est cette ville-là aussi. »

Christine Laconde,
directrice générale de la RIVP

3. Depuis mi-2021, à la porte de Vincennes (20^e):

Avec la mairie du 20^e, nous avons accompagné l'occupation temporaire de l'immeuble devenu vide pour en faire un centre d'hébergement d'urgence géré par l'association Aurore.

4. Depuis fin 2021, dans le quartier Python-Duvernois (20^e):

Une cage vide a été confiée à l'association de transition urbaine RAS. On y trouve des artistes, des troupes de théâtre et d'autres associations du champ de l'économie sociale et solidaire.

5. Depuis 2022, à Chapelle International (18^e):

En plein cœur de ce nouveau quartier, avec la Banque des territoires, nous avons temporairement mis à la disposition de Plateau Urbain 1300 m² afin d'accélérer la mutation et l'attractivité du territoire.

6. Fin 2022-mi-2024, à la Porte de Vanves (14^e):

Les résidents d'un centre d'hébergement d'urgence géré par Emmaüs Solidarité sont accueillis dans la barre d'immeuble visée par une opération de renouvellement urbain et dont les locataires en titre sont progressivement relogés afin de permettre d'importants travaux du centre.

DÉMARCHE

Le réemploi à la RIVP

Qu'est-ce que le réemploi ?

Le réemploi est l'action par laquelle un produit est donné ou vendu par son propriétaire initial à une personne qui lui donnera une seconde vie. L'objet garde son statut de produit et ne devient à aucun moment un déchet. Le réemploi et la réutilisation de matériaux contribuent donc à la réduction de la production des déchets et au prolongement de la durée de vie des produits. Le réemploi s'inscrit dans une démarche plus globale que l'on appelle « l'économie circulaire ».

Multiplier les actions pour le réemploi

En 2022, une cinquantaine de nos salariés ont été sensibilisés et formés sur le réemploi. De nouvelles actions ont été mises en place afin de diminuer l'empreinte carbone de nos chantiers. Parmi nos actions déjà menées, on peut citer :

- des portes palières d'un groupe du 20^e arrondissement devenues une façade de crèche ;
- des garde-corps convertis en abris à vélos au 93 rue Jeanne-d'Arc (13^e) ;
- une rénovation exemplaire de la pagode Javelot (13^e) ;
- le mobilier des logements de courtoisie réutilisé ;
- une « maison du réemploi » sur le projet Python-Duvernois pour stocker sur le site les matériaux issus des démolitions, en attendant leur réemploi ou réutilisation (20^e) ;
- des formations à la Maison des Canaux avec les partenaires Ekopolis et Bellastock (19^e).



La Maison des Canaux, 19^e arrondissement, Paris.

2023 marque le démarrage de nombreux nouveaux projets :

- lancement de 12 opérations tests avec les partenaires batiRIM, Cycle Up et Artelia ;
- troc de matériaux entre nos chantiers ;
- utilisation des prestataires de la plateforme Opalis (annuaire d'entreprises engagées pour le réemploi) ;
- partenariat avec Cycle Zéro : mise à disposition gratuite de matériaux issus de nos chantiers pour des particuliers via une application dédiée ;
- partenariat avec l'association À travers fil : un menuisier locataire de la RIVP et impliqué dans le réemploi ;
- diverses expérimentations, dont la réutilisation de pierres de façades pour des sols de halls, le reconditionnement de sanitaires et de tableaux électriques ;
- intégration croissante de clauses de réemploi dans les marchés de travaux.

« Un an avec le groupe de travail, 11 opérations tests, 50 collaborateurs formés : la RIVP s'est engagée avec passion dans le réemploi et l'économie circulaire. Notre credo : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! »

Claire Simon,
sous-directrice Réhabilitation durable,
Direction du patrimoine

**La Maison des Canaux :
une maison unique, rénovée entièrement
grâce à l'économie circulaire**

Située dans le 19^e arrondissement, la Maison des Canaux, propriété de la Ville de Paris, est le siège de l'association Les Canaux. Celle-ci soutient les acteurs des économies solidaires et innovantes grâce à des accompagnements dans leur développement, des formations et des soutiens dans les apports d'affaires.

Dans le cadre de la réhabilitation des habitations à bon marché (HBM), situées à Ménilmontant dans le 20^e arrondissement, le pôle Travaux immobiliers de la Direction du patrimoine a cédé 210 portes palières à la Maison des Canaux pour son projet de rénovation en économie circulaire.

Remplacées par de nouveaux modèles sécurisés, les portes en chêne massif fournies par la RIVP ont été retravaillées par l'Atelier R-ARE, une association en charge de la mise en valeur de ces équipements.

La réutilisation de ces portes palières et de leurs montants a permis de créer plusieurs éléments de la structure du pavillon :

- résille en bois pour délimiter la future terrasse du pavillon ;
- éléments en bois pour les sols ;
- création de parquet composé de petits carrés de bois ;
- treillage en bois pour permettre la bonne croissance du chèvrefeuille qui apportera ombre et fraîcheur aux visiteurs.

Une réhabilitation réalisée à 100 % en économie circulaire et solidaire, sans aucun prélèvement de matériaux, uniquement avec des matériaux réemployés et biosourcés.

La RIVP est très heureuse d'avoir pu contribuer à ce projet vertueux d'économie circulaire. Cela correspond à sa volonté de développer des solutions innovantes et écologiques pour le patrimoine parisien.



← Pour en savoir plus

La Maison des canaux, 19^e arrondissement, Paris.



PARIS PASSE À LA CONSIGNE

Bailleur de 2500 commerces, au-delà de son parc de logements, la RIVP est aussi sensible à la démarche de réemploi voulue par la Ville de Paris, qui se renforce en 2023 avec le lancement de « Paris passe à la consigne ». Un catalogue des solutions mises en place par la Ville pour mettre fin aux déchets inutiles et développer les contenants réutilisables et consignés.



PARTICIPER

Ensemble contre les risques d'incendie !

Comme partout ailleurs, les incendies sur le parc immobilier de la RIVP se comptent par dizaines chaque année : entre juillet 2022 et début janvier 2023, 17 départs de feu se sont déclarés, dont un malheureusement mortel. Les causes sont multiples, allant du mégot oublié au tir de mortier en passant par des accidents domestiques ou des risques électriques (surchauffe d'appareil notamment).

La RIVP redouble d'efforts, année après année, pour communiquer auprès de ses locataires, sur les risques d'incendie afin de préserver la sécurité de tous, mais aussi le patrimoine immobilier.

LA TEAM PHÉNIX, un jeu éducatif et ludique pour sensibiliser les locataires

Bénédicte Duport, experte sécurité incendie et risques sanitaires à la Direction du patrimoine, mais aussi sapeur-pompier volontaire depuis 12 ans, cherchait un moyen différent de sensibiliser les locataires. Inspirée par certaines campagnes récentes, notamment pour le tri sélectif, elle a eu l'idée de concevoir le jeu LA TEAM PHÉNIX qui s'adresse aux enfants mais aussi à leurs parents.

Ce jeu de plateau représente un immeuble avec différents risques possibles de départ d'incendie. 60 questions jalonnent le parcours avec un livret dévoilant une histoire et les bons comportements à adopter. Des cartes à échanger, un jeu des 7 familles et une version digitale viennent compléter le dispositif pour le plaisir de tous.

Édité par la boutique de jeux éducatifs les Abeilles, le jeu LA TEAM PHÉNIX, paré du logo de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF), vous sera bientôt présenté à l'occasion des temps de découvertes et de sensibilisation dans vos résidences.

À vos marques, prêts ? Jouez !

Des chiffres chocs

1 / 3

des Français sont victimes d'un incendie.

260 000

sinistres sont déclarés en France chaque année.

40 %

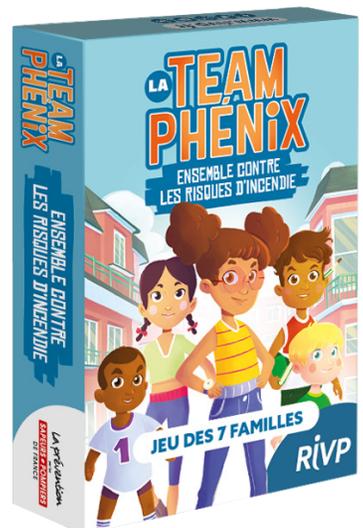
des incendies ont lieu dans des appartements.

8 M€

C'est le coût des incendies pour la RIVP depuis le début de l'année 2019.

25 incendies

déclarés en moyenne par an sur les cinq dernières années dans le patrimoine de la RIVP, avec une destruction totale de 40 logements par an.



Lancement du Budget Participatif 2023!

Le Budget Participatif est un dispositif mis en place depuis 2017 par la RIVP pour vous permettre de concrétiser vos idées afin d'améliorer votre cadre de vie en tant que locataires. En cinq éditions, de nombreux projets ont vu le jour, plus de 450 000 € ont été investis et de nombreux résidents ont pu profiter de ces réalisations.

Cette année, six résidences sont sélectionnées pour participer. Pour les heureux élus, c'est le moment de faire bouger les choses!

« La désignation de ce site pour le Budget Participatif a rencontré une envie préexistante, celle que quelque chose se passe, dans cet immeuble. Ainsi, des initiatives comme le récent couscous ou encore la fête des voisins, organisée le 20 juin 2022, ont particulièrement pris ici. »

Nelly Duriez,
gardienne de la résidence Ibert
(17^e)



LES RÉSIDENCES SÉLECTIONNÉES POUR L'ÉDITION 2023 :

- deux résidences dans le 12^e;
- une résidence dans le 15^e;
- une résidence dans le 19^e;
- une résidence dans le 20^e;
- une résidence à Issy-les-Moulineaux (92).



← Pour en savoir plus sur ces projets passionnants.

Le Budget Participatif se déroule en quatre étapes :



LE BUDGET PARTICIPATIF RIVP EST CHEZ VOUS À VOUS DE JOUER!

6^e
ÉDITION



Scannez pour
en savoir plus

Des idées pour *mieux habiter*,
c'est le moment de les *partager*.

Lancement en Mars 2023

budgetparticipatif.rivp.fr